

Le Président,
Marc ANSERMIN
Tél : 06 81 66 34 42

Coulommiers, le 07/08/2024

Cher (e) collègue,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que l'Amicale du Personnel en collaboration avec le service culturel a décidé de mettre en place une billetterie pour différents spectacles organisés pendant la saison culturelle 2024/2025 de Coulommiers.

Afin de réserver vos places, je vous remercie de bien vouloir compléter le coupon-réponse joint à la présente en spécifiant le ou les spectacle(s) et le déposer dans la boîte aux lettres de l'hôtel de Ville ou du centre administratif ou l'envoyer par courrier postal pour **le 4 septembre 2024**, dernier délai. **Passé cette date**, l'Amicale ne prendra plus aucune inscription ni participation et vous devrez vous adresser directement à l'Office de Tourisme.

Je vous rappelle :

- 1- que les places sont réservées uniquement pour les adhérents, leur conjoint et leurs enfants de moins de 18 ans.**
- 2- pour les représentations de catégorie Bleue les places peuvent être limitées par famille en fonction des demandes et de la composition de la famille.**
- 3- les billets commandés ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés, que ce soit par l'amicale ou l'office de tourisme.**
- 4- Les demandes sont enregistrées par ordre d'arrivée.**

En espérant vous être agréable, je vous prie de croire, cher (e) collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ATTENTION : merci de dater votre ou vos chèques à la date du spectacle.

Marc Ansermin